

TERME DE REFERENCE

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPERATIONNEL SONU ET DE LA DISPONIBILITE DE SERVICE DE SOINS OBSTETRICAUX ET NEONATALS D'URGENCE (SONU)

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy et l'UNFPA Madagascar a signé en janvier 2015 le nouveau programme de Coopération entre Madagascar dont le but est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle à Madagascar. Ce nouveau programme qui s'étale de 2015 jusqu'au 2019 comprend quatre composantes dont la santé de la reproduction, Jeunes, Genre et Population et Développement. Dans le domaine de la Santé de la Reproduction, l'amélioration de la Santé maternelle et néonatale particulièrement sur le volet « Soins Obstétricaux et Néonatal d'Urgence » (SONU), ayant été déjà mise en œuvre durant les précédents programmes, occupe une place importante dans l'intervention.

Le programme a choisi d'intervenir au niveau de 6 régions de Madagascar dont Androy, Anosy, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana, Sofia, Atsimo Atsinanana suite à l'analyse des niveaux d'indicateurs de santé et population au niveau de chaque région.

Par ailleurs, parmi ces 6 régions, 3 régions dont Androy, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana sont priorisés étant comme zones choisies par les agences de Nations Unies comme régions de concentration d'intervention.

Durant le précédent programme, un plan opérationnel SONU a été développé en 2010 suite à une évaluation de besoins en SONU réalisée en 2009. Ce plan s'est focalisé sur le relèvement des plateaux techniques des formations sanitaires à travers la dotation en équipements et en matériels médicaux, en intrants de santé et le renforcement des capacités des prestataires de service en vu de rendre disponible les services SONU au niveau de ces centres de santé.

Avec l'appui de l'UNFPA, la mise en œuvre de ce plan a permis de renforcer le plateau technique de 199 formations sanitaires pour être SONU de base et 36 hôpitaux pour renforcer les formations sanitaires SONU complet avec le renforcement de capacité des 700 prestataires de santé. Le Ministère de la Santé avec l'appui de l'UNFPA a également mis en place un système de routine pour collecter les données SONU ; cependant les informations sont seulement à jour pour un nombre réduit de formations sanitaires.

En outre, dans le cadre de la collaboration entre UNFPA et USAID dans le domaine de la santé maternelle, USAID intervient durant la période 2015-2016 au niveau de 15 régions de Madagascar dont 3 sont déjà parmi les zones d'interventions de l'UNFPA (cf. liste en annexe).

Malgré les efforts fournis, l'enquête nationale de suivi des indicateurs OMD réalisée en 2012 a montré que le ratio de mortalité maternelle reste stagnant avec 478 décès pour 100 000 naissances vivantes.

C'est dans ce contexte qu'il est primordial de déterminer les résultats de la mise en œuvre du plan opérationnel SONU et de connaître la situation actuelle de la disponibilité des services SONU.

Ainsi, le Ministère de la Santé en collaboration avec l'UNFPA Madagascar et l'USAID comptent utiliser les services d'un cabinet d'étude pour effectuer l'évaluation de la mise en œuvre du plan opérationnel SONU et de déterminer la disponibilité des services SONU au niveau des formations sanitaires.

2. Objectifs principaux de l'étude

Pour permettre de renforcer le système de soin de santé maternelle et néonatal, cette étude a pour objectifs principaux de :

- Evaluer la situation de mise en œuvre du plan opérationnel SONU (2010-2012) ;
- Renforcer le système de monitoring SONU et de Surveillance des Décès Maternels et Riposte (SDMR)

3. Objectifs spécifiques de l'étude

- Evaluer la disponibilité, la qualité et l'utilisation de Service SONU à Madagascar ;
- Identifier les problèmes et les contraintes dans la mise en œuvre du Plan opérationnel SONU ;
- Evaluer le fonctionnement du mécanisme de Surveillance des Décès Maternels et Riposte (SDMR)
- Produire la situation actuelle des indicateurs pour le suivi de SONU dont :
 - Nombre de formations sanitaires offrant les services Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base par rapport à la taille de la population ;
 - Nombre de formations sanitaires offrant les services Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complètes par rapport à la taille de la population ;
 - La répartition géographique des services SONU (SONUB et SONUC) ;
 - Proportion des accouchements au niveau des formations sanitaires offrant les SONU ;
 - Le taux de létalité obstétricale ;
 - Proportions des femmes présentant des complications traitées au niveau des formations sanitaires offrant le SONU ;
 - Pourcentage des Opérations Césariennes au niveau des formations sanitaires SONU par rapport aux naissances attendues.
 - Taux de décès intrapartum et néonatal précoce
- Emettre des orientations stratégiques pour améliorer la santé maternelle à Madagascar

4. Résultats attendus :

- Niveau de fonctionnalité de SONU appréciée ;
- Cartographie SONU y compris l'information sur le mécanisme de suivi et réponse au décès maternel disponibles ;
- Recommandations pour améliorer le service de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence, le système de monitoring SONU et le mécanisme de Surveillance des Décès Maternels et Riposte (SDMR) disponibles.

5. Méthodologie de l'étude :

La méthodologie pour réaliser cette étude consiste à :

- Réaliser la revue et analyse documentaire ;
- Effectuer les rencontres et interview auprès des parties prenantes (ministère, ONG, partenaires techniques, ...) ;
- Réaliser la collecte de données SONU et SDMR au niveau des formations sanitaires décrites dans le plan opérationnel SONU et celles des régions de l'USAID et l'UNFPA ayant effectué au moins 20 accouchements par mois, ceci dans le but de déterminer les valeurs des indicateurs mentionnés ci-haut. Les propositions d'outils de collecte de données sont disponibles mais nécessitent une réactualisation pour inclure le SONU et la Surveillance des Décès Maternels et Riposte (SDMR). Par ailleurs, il est recommandé de réaliser l'enquête exhaustive auprès des tous les hôpitaux.

- Développer, finaliser et partager le rapport de l'étude.

Les indicateurs relatifs à la disponibilité des fonctions essentielles SONU (de base et complet selon le statut du centre) sont déterminés en analysant les informations au niveau des formations sanitaires dans les 3 derniers mois précédant l'enquête.

Un comité de suivi de la mise en œuvre de l'étude sera mis en place pour valider tous les documents et travaux du cabinet d'étude.

6. Taches spécifiques du cabinet

Sous la supervision de la conseillère technique principale de l'UNFPA et Directeur de la Santé de la santé familiale et en collaboration avec la Conseillère technique en Santé maternelle, la chargée de Programme SR et la chargée de programme en Suivi et Evaluation, le cabinet assumera les tâches suivantes :

- Organiser et réaliser des rencontres avec la partie nationale pour analyser les informations existantes et organisation de l'étude ;
- Adapter les outils de collecte de données standard au contexte de Madagascar en incluant la SDMR ;
- Organiser et réaliser d'une part les enquêtes auprès des différents responsables des formations sanitaires concernant la disponibilité de services SONU, le SDMR et d'autre part les autres interviews (focus group etc.) auprès des autres parties prenantes si nécessaire ;
- Analyser toutes les informations obtenues à partir des logiciels statistiques appropriés ;
- Etablir la cartographie de l'offre de service de SONU suivant les résultats de l'étude ;
- Ressortir les résultats des études en fournissant les valeurs des indicateurs, les informations pertinentes de l'évaluation du plan opérationnel et les recommandations pour l'amélioration de la stratégie de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale (SONU, SDMR) ;
- Développer le draft du rapport pour commentaires par le comité de suivi de l'étude ;
- Etablir le rapport final de l'étude en tenant compte des recommandations du comité de suivi de l'étude.
- Faciliter les réunions de validation et de restitution de l'étude auprès des parties prenantes.

7. Produits livrables

A l'issue de cette mission, les livrables suivants sont prévus :

- Un document comprenant la méthodologie, le planning de travail pour la réalisation de la mission et les outils de collecte de données qui sera validé par le comité de suivi (Partie Nationale et UNFPA) ;
- Un draft de rapport d'étude comprenant les résultats de l'enquête sur les terrains ;
- Un Rapport définitif de l'étude avec analyse complète, les valeurs des indicateurs, la cartographie de l'offre de service de SONU, l'information sur le SRDM, les informations pertinentes de l'évaluation du plan opérationnel et les recommandations en 03 exemplaires et 01 CD contenant tous les fichiers électroniques correspondants (rapport final, base de données de l'étude sur terrain sous Excel et/ou SPSS).

8. Profil du Cabinet

La structure doit répondre aux critères ci-dessous :

- Bureau d'étude / Cabinet Fortes expériences en conduite d'évaluation dans le domaine de la santé de la Reproduction voire Santé Maternelle et Néonatale ;
- Forte expérience en analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Capable de travailler en équipe ;
- Le personnel du cabinet doit être composé d'au moins 2 personnes dont une dispose d'un diplôme de Doctorat en Médecine avec des connaissances avérées en SONU ;
- Profil des superviseurs : Médecins ayant de connaissances prouvées en SONU ;
- Profil des enquêteurs : Médecins ou paramédicaux sage femme ou infirmier(e) ayant des connaissances prouvées en SONU

9. **Durée de l'étude** : 6 semaines

Tout cabinet intéressé devra remettre une proposition technique et une proposition financière.

La proposition financière doit comprendre le budget de tous les rubriques prévues pour la réalisation de l'étude (honoraires, indemnité, transport, ...).

Etablissement des propositions

Proposition technique :

La proposition technique doit fournir les informations suivantes :

i) Une brève description du cabinet et un aperçu de l'expérience récemment acquise dans le cadre de missions d'une nature analogue. Dans chaque cas, l'aperçu doit notamment indiquer les caractéristiques du personnel fourni, la durée de la mission, le montant du contrat et la part prise par la firme.

ii) Toutes observations ou suggestions relatives au mandat du Cabinet, ainsi qu'un descriptif de la méthode (plan de travail) que le Cabinet propose de suivre pour mettre en œuvre les services, (chronogramme des activités)

iii) Description détaillée de différentes phases de l'étude (développement de protocole de l'étude, revue documentaire et rencontre, la collecte de données, le rapportage,...)

La composition du personnel proposé, ainsi que les tâches confiées à chaque membre et leur calendrier.

iv) Les curriculum vitae récemment signés par les membres clés du personnel spécialisé proposé, ou par un chef de service autorisé à le faire à l'échelon du siège de la firme. Parmi les informations clés à fournir doivent figurer le nombre d'années d'expérience au sein de la firme, et l'étendue des responsabilités exercées dans le cadre de diverses missions au cours des dix dernières années

v) Des estimations de l'effort total en temps (hommes-mois) devant être consacré à la mise en œuvre de la Mission, complétées par des diagrammes de Gantt indiquant le temps de travail proposé (homme-mois) pour chaque membre du personnel spécialisé.

vi) Les éventuelles observations formulées par le Cabinet au sujet des données, services et installations devant être fournis par le Client, conformément aux indications figurant dans le mandat.

La proposition technique ne doit comporter **aucune information financière.**

Proposition financière :

La proposition financière doit indiquer les coûts afférents à la Mission, lesquels couvriront normalement la rémunération du personnel (sur le terrain et au siège), les indemnités de subsistance, les frais de transport et/ou cout de carburant, les services, le matériel et fournitures diverses, la reproduction de documents, et les enquêtes et tout autres couts pour la réalisation de l'étude.

L'atelier de restitution sera pris en charge par le ministère de la santé avec l'appui de l'UNFPA

REMISE DES PROPOSITIONS

Les propositions (technique et financière) devront être envoyées à l'adresse ci après.

Monsieur le Représentant de l'UNFPA
Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy, Andraharo
BP 1348 Antananarivo (101), MADAGASCAR
madagascar.office@unfpa.org

En cas de différence entre les exemplaires des propositions, c'est l'original qui fera foi.

Date limite de dépôt de candidature 05 aout 2015.

Annexe : Régions d'intervention USAID

- Alaotra Mangoro
- Amoron'i Mania
- Analamanga
- Atsimo Andrefana
- Atsinanana
- Boeny
- Diana
- Haute Matsiatra
- Ihorombe
- Melaky
- Menabe
- SAVA
- Sofia
- Vakinankaratra
- Vatovavy Fitovinany